

Chronique familiale d'un confinement inattendu

Le 17 mars 2020 à midi, en réponse à la progression d'une pandémie mondiale, un ensemble de mesures sanitaires ont été mises en place jusqu'au 11 mai 2020 imposant des restrictions strictes de contacts et de mouvements de population.

Outre ces dispositions nationales, d'autres plus locales sont venues durcir le confinement. Pour exemple, le Préfet du Tarn-et-Garonne prend un arrêté très restrictif sur la liberté de circulation des personnes interdisant l'utilisation des voies pédestres, cyclables des berges des canaux ainsi que les sentiers de randonnées.

La soudaineté de ces décisions n'a pas permis d'évaluer leurs effets retard ainsi que les conséquences qui en ont résulté surtout en matière familiale, sociale et médico-sociale.

Très vite, il est apparu avec évidence l'insuffisance manifeste du système de protection des populations qui a affecté directement des populations fragiles à risques (personnes âgées, isolées, handicapés, majeurs protégés, prisonniers, enfance protégée, etc...).

« Cet éditorial a pour objectif de présenter un premier bilan liminaire sur les conséquences pour les familles d'un confinement qui fût subi et vécu très durement pour beaucoup. »

Cet éditorial a pour objectif de présenter un premier bilan liminaire sur les conséquences pour les familles d'un confinement qui fût subi et vécu très durement pour beaucoup.

Concernant la structure de la famille, il a été possible d'assister à des regroupements et à des déplacements d'individus : si avant 31% des personnes vivaient seules, à la fin, elles n'étaient

plus que 16%, un grand nombre de couples séparés se sont recentrés sur la vie des leurs enfants. Par ailleurs, l'usage d'outils numériques pour « télé-vivre ensemble » a compensé les absences et les distances.

Il en a résulté une réorganisation de la vie familiale. Pour cela, il a fallu chercher des idées, se creuser la tête face à une situation inédite. Ce qui pour beaucoup était une difficulté est devenue une chance, une occasion de partager du temps ensemble, de se comprendre, de s'écouter, de s'entendre et même de se haïr.

/....

« Il en a résulté une réorganisation de la vie familiale. Pour cela, il a fallu chercher des idées, se creuser la tête face à une situation inédite »



Blanc des Services Généraux de l'Udaf sur le confinement

« Cette période a été propice à l'amélioration des interactions entre les Services Généraux et les Services Sociaux (plus de disponibilité et de rapidité dans les prises en charge), dans un souci commun de préservation de la santé, de rassurance et de bienveillance des publics suivis et accompagnés.

Elle nous a permis de constater les capacités d'adaptation du public suivi (notamment moins de demandes reçues par la comptabilité tutélaire concernant les problèmes de retraits d'argent qu'en temps ordinaire).

De plus, il y a eu une prise de conscience sur la réalité des contraintes liées à certains métiers ne permettant pas la

réalisation des tâches confiées en télétravail. Notamment les missions des Services Généraux, qui ne sont réalisables qu'à plus de 80% en présentiel, sauf à suspendre la circulation des informations et documents reçus et à en retarder le traitement, avec les conséquences dommageables que cela peut entraîner pour nos publics.

Cette période a mis en exergue la possibilité offerte par notre logiciel « métiers » UNI-T de nouvelles possibilités permettant d'envisager un élargissement de la dématérialisation de nos procédures, et donc de faciliter le travail quotidien de tous les agents ».

Brahim BELAHID

Responsable des Services Généraux

La nouvelle plaquette du service AGBF est arrivée!

Dans la continuité du changement d'identité graphique instauré par la charte de septembre dernier, la plaquette du service d'Aide à la Gestion du Budget Familial est aujourd'hui renouvelée.

De nouvelles plaquettes de présentation sont à venir!



Focus sur les administrateurs de l'Udaf 13

Trois questions à Elisabeth Klefstad, Administratrice de l'Association Couples et Famille

Quel est votre engagement associatif ?

Notre engagement est de pouvoir accueillir toutes les personnes qui sont en difficulté relationnelles conflictuelles, avec des problématiques sur des enfants difficiles, ou perdus dans l'éducation, ou encore l'évolution des enfants face à internet.

En plus de cela, notre association concerne également les personnes confrontées à la violence, à l'abandon, à la détresse psychologique et physique.

Nous proposons des consultations par rapport à ces problématiques et parallèlement nous travaillons dans des établissements scolaires et centres sociaux, avec des groupes d'aide (Aix-en-Provence), de parole, des points écoute, ou du théâtre forum.

Il est important de préciser que les personnes qui viennent

consulter dans notre association paient en fonction de leurs revenus et que les points écoute ou groupes de paroles dans les centres sociaux sont gratuits.

Depuis quand êtes-vous à l'Udaf ?

Notre association a été créée en 1975 et nous avons adhéré à l'Udaf à peu près en même temps.

L'Udaf en un mot ?

Très créatifs, ouverts à beaucoup de questions qui concernent la famille, toujours en questionnement, rien de figé, on suit l'évolution des familles, avec une véritable volonté d'aller au plus près des plus en difficulté.

Publication mensuelle éditée par l'Udaf des Bouches-du-Rhône association reconnue d'utilité publique.

Administration et siège social :
143 avenue des Chutes Lavie - 13013 Marseille
04.91.10.06.00 - contact@udaf13.fr
Site : www.udaf13.fr

Directeur de la publication : Jean-Maurice Airaud
Responsable de la rédaction : Morgane Dutertre
Rédaction : Morgane Dutertre, Carlos Durand
Images : DR Udaf, DR Association Familles en Action.
Dépôt légal : Juillet 2020
Parution : Juillet 2020
ISSN : 2551-1564

Les actualités du mois de juin 2020

Des nouvelles fonctions familiales sont apparues avec des conséquences sur le fonctionnement du quotidien : les parents, parents à temps complet, ont été enseignants ce qui leur a permis de découvrir les difficultés de ce métier, animateurs de la cellule familiale, gestionnaires des ressources de la famille en consacrant et en donnant du temps à ses proches, modérateurs et régulateurs de formes de vie inédites (finies les réveils difficiles, le stress des déplacements, de faire du jogging, mettre un pyjama le jour, etc...) et, aussi, coordonnateurs d'activités collectives auparavant dédiées (on bricole, on cuisine, on fait le ménage, on range, on dérange, on débarrasse, on mange ensemble, etc...) le tout souvent sur fond de mutation de représentation intérieure

« N'est-il pas le moment d'en tirer des conséquences à la fois « humaines et humanistes » et de chercher à construire et à se reconstruire sachant que l'on est passé du stade d'espèce menaçante à celle d'espèce menacée ? »

Appel à candidature : nos représentants dans les CCAS

Les élections municipales 2020 sont aujourd'hui terminées et certaines représentations CCAS sont toujours à pourvoir!

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une structure municipale d'aide sociale légale. Son rôle est d'animer une action générale de prévention et de développement de l'action sociale. Aussi, les acteurs du CCAS sont présents pour instruire des dossiers de demande d'aide sociale des résidents de la commune et être force de proposition des services adaptés à partir des besoins, des difficultés et des attentes des habitants.

Devenir un délégué familial au Conseil d'Administration du CCAS, c'est devenir le(a) représentant(e) de l'ensemble des familles de la commune et porter la voix de l'Udaf.

L'Udaf est présente à vos côtés pour trouver des solutions à des problématiques complexes, pour vous accompagner dans vos démarches auprès des acteurs municipaux. Vous représentez les familles avec le soutien et la recommandation de l'Udaf. Ainsi nous œuvrons tous pour créer du lien entre notre institution, les familles et les partenaires locaux.

Sur le plan individuel, chacun l'a vécu tel un plongeon dans l'intime ; des grandes douleurs et souffrances morales et psychologiques ont été exacerbées (épuisement des soignants, des aidants, lutte contre les inégalités matérielles issues du confinement, ruptures intergénérationnelles, abandon d'animaux, peurs de tous genres, etc...).

En quelques semaines, nous avons eu la chance « de vivre une situation particulière inédite dans une vie ». Si nos aïeux ont connu la guerre, nous, nous avons connu le confinement le temps de se retrouver face à soi mais surtout face à un ennemi invisible et révélé.

N'est-il pas le moment d'en tirer des conséquences à la fois « humaines et humanistes » et de chercher à construire et à se reconstruire sachant que l'on est passé du stade d'espèce menaçante à celle d'espèce menacée?

Les membres du Bureau

Vous êtes intéressé pour devenir représentant familial dans votre commune ? N'hésitez pas à contacter le service Institution : contact@udaf13.fr

Udaf
Bouches-du-Rhône
UNIS POUR LES FAMILLES

Désignation
des délégués CCAS
D'ici mars 2020

ÊTRE REPRÉSENTANT FAMILIAL
EN CCAS/CIAS

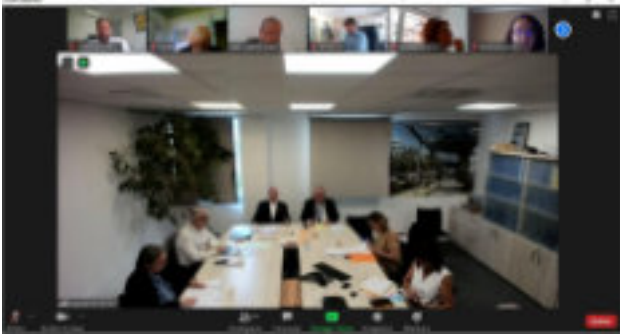
Pour représenter
les familles

au CCAS de votre commune,
au CIAS de votre interco

Rejoignez-nous!

CONTACT :
UDAF des Bouches-du-Rhône
Pôle Institution - Service Représentation
contact@udaf13.fr - 04 91 10 00 02
143 avenue des Châtes Lorie
13012 Marseille
www.udaf13.fr

L'Assemblée Générale de Famille et Provence!



Le 9 juin dernier, le président de l'Udaf des Bouches-du-Rhône, Jean-Maurice Airaud, assiste en Visio conférence à l'Assemblée Générale de Famille et Provence, véritable acteur historique en matière d'habitat social dans la région Sud. À noter d'excellents résultats durant l'exercice 2019. Ce fut l'occasion de revenir sur le travail effectué et d'évoquer les projets et préparer le mieux possible l'année 2020 suite à la crise sanitaire.

Contact:

04 42 91 20 00

E-mail info@familleprovence.fr

Rencontre avec la Maire d'Aix-en-Provence!

Ce 28 mai, le président de l'Udaf des Bouches-du-Rhône rencontrait Madame Maryse Joissains, Maire d'Aix-en-Provence.

Ce fut l'occasion d'échanger sur des projets communs entre la ville d'Aix-en-Provence et l'Udaf des Bouches-du-Rhône.

Cette démarche de co-construction est menée avec les acteurs communaux, nous remercions chaleureusement la maire et son engagement pour notre association.

L'Assemblée Générale de l'Association JAMALV!

Ce 20 juin 2020, le président de l'Udaf des Bouches-du-Rhône, Monsieur Jean-Maurice Airaud, était présent lors de l'Assemblée Générale de JAMALV à Marseille.

JAMALV est une association fondée en 1989, elle accompagne par l'écoute les personnes en fin de vie,

fragilisées par la maladie ou le grand âge, ainsi que leurs proches.

Leurs objectifs sont de soulager la détresse et les souffrances des personnes concernées.

Retour sur l'année 2019, avec des résultats importants notamment sur l'investissement des bénévoles (3680 heures !).

JALMALV est présent dans 13 établissements des Bouches-du-Rhône.



Contact:

04 91 42 26 95

jalmalv.marseille@free.fr

La tenue du Conseil d'Administration de l'Udaf des Bouches-du-Rhône

Ce 29 juin s'est tenu l'AG de notre association en présence des administrateurs

Lors de ce conseil, le Directeur Général, Amar Sari, le vice-président, Jean-Pierre Binon, le trésorier, Didier Boissin, et la secrétaire générale, Aude Lantenois Farkas ont menés la réunion, en présence du Président, Jean-Maurice Airaud.

L'occasion de revenir sur un bilan financier et moral de l'année 2019. Il reflète le travail effectué par l'ensemble des salariés, suivi d'un moment d'échanges sur la période Covid 19 et l'arrivée de nouvelles associations au sein de notre union.

